



Compte rendu de l'assemblée générale annuelle des membres de l'APLW

Date : 30 juin 2012

Heure : 9 h 30

Lieu : bibliothèque municipale, rue Principale, Wentworth-Nord

1. Mot de la présidente

- a. Madame Théorêt remercie les gens d'être présents en aussi grand nombre.

2. Lecture de l'ordre du jour

3. Adoption de l'ordre du jour

4. Vérification du quorum (50 % des membres)

- a. Une soixantaine de personnes sont présentes.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juillet 2011

6. Suivi au procès-verbal du 2 juillet 2011

- a. Le code d'éthique à la navigation est en vigueur avec les modifications apportées suite aux suggestions faites à l'assemblée générale du 2 juillet 2011. Il y est suggéré de naviguer à basse vitesse dans les quatre baies et près des rives afin d'éviter le brassage de sédiments en zone peu profonde, d'éviter de circuler en position de cabrage pour éviter la création de vagues dommageables pour les berges et problématiques quant à la sécurité des passagers de petites embarcations.

7. Environnement

a. Analyse de la transparence du l'eau du lac

1. À cause de la forte présence de chrysophycées (algues jaunes), les relevés du mois de juin 2012 sont ceux qui indiquent la plus faible transparence depuis 4 ans. Ces algues jaunes dégagent une forte odeur de morue que plusieurs ont trouvée très désagréable.

b. Résultat des analyses du MDDEP : Prolifération de phytoplancton « Chrysophyceae »

Solutions : bandes riveraines adéquates, fosses septiques conformes, code de navigation

Vote re : appui de la Municipalité pour l'application des règlements : adopté par majorité

Mettre pression en assistant aux réunions du conseil municipal – prochaine réunion : 9 juillet 2012 – 19 h

c. Liens avec la municipalité :

1. Réponse du maire A. Genest

Il souligne que la réglementation concernant les bandes riveraines est en vigueur depuis quatre ans. Les propriétaires ont eu le temps d'arrêter de tondre pour que leur bande riveraine se naturalise d'elle-même. Il cite, entre autres, l'inspection municipale des fosses septiques déjà effectuée en 2012. Concernant les bateaux à moteur, il est prêt à réglementer lorsque une très forte majorité de 70-75 %) des propriétaires le demanderont.

d. Mesures de protection du lac

1. **Revégétalisation obligatoire de la bande riveraine sur au moins cinq mètres.**

- a. Plusieurs personnes s'inquiètent des lenteurs du processus associé aux avis d'infraction/non conformité des installations septiques et des bandes riveraines.

- b. Des membres ont signalé le fait que les grosses vagues détruisaient la revégétalisation de leur bande riveraine.
- 2. **Conformité, efficacité et entretien des fosses septiques**
Rappel de l'offre de vidange de Rebut Soulanges (8 demandes à date)
- 3. **Éviter de brasser le fond du lac**
 - a. **Code d'éthique à la navigation**
Vote re : installation de bouées à l'entrée de chaque baie (4) : approuvé par majorité. Richard Wragg se porte volontaire pour faire l'achat et l'installation des bouées.

8. Bilan financier présenté par Dawn Alexandre

9. Ratification des actes des administrateurs

Judes Renaud propose de féliciter les administrateurs pour leur excellent travail.

10. Activités habituelles

- a. **Tournoi de pêche des 23-24 juin 2012** : faible participation.
Alain Renaud se propose pour prendre la relève de Joan Hébert.
Remerciements à Joan Hébert pour son dévouement depuis 20 ans lors de cet événement.
- b. **Épluchette de blé d'Inde – 1^{er} septembre 2012** : Volontaires : Chantal Tremblay, Mélanie Deslauriers, Emily Wragg, Madeleine Lasnier (épluchage). Logistique : André Allard.
- c. **Ensemencement**. Madeleine Lasnier suggère d'ensemencer le lac au printemps plutôt qu'à l'automne pour assurer la survie des poissons, ce qu'Alex Mawdryk confirme.

11. Cotisation et recrutement des membres

- a. La cotisation annuelle demeure à 30 \$. Elle couvre, entre autres, l'assurance responsabilité civile pour la plage.
- b. On demande de faire en sorte qu'il y ait le plus grand nombre de propriétaires possibles qui soient membres de l'APLW.

12. Plage

- a. **Entretien et revégétalisation-budget à prévoir**
Richard Barriault propose un mandat à l'exécutif de concert avec la Municipalité pour une étude afin d'identifier la source de l'eau s'écoulant des tuyaux sur la plage et de corriger le problème, s'il y a lieu: adopté par majorité.
- b. **Frais d'ouverture de la barrière en période estivale**
La barrière est ouverte jusqu'au 24 juin seulement pour mettre les bateaux à l'eau. En tout autre temps pendant la période estivale, des frais de 10 \$ seront chargés.
- c. **Pontons et autres embarcations**
André Allard commente l'amarrage de pontons dans l'aire de baignade. Judes Renaud suggère d'installer deux bouées afin de créer une section réservée à la baignade.
Micheline Kingsberry souligne la nécessité de sensibiliser les gens au lavage des bateaux (kayaks, etc.) lorsque ceux-ci circulent d'un lac à un autre.

13. Élection des membres du Conseil d'administration

- a. **Membres de l'exécutif 2011-2012** : Mesdames Dawn Alexandre, Joan Hébert, Renée Chevrefils, Cécile Mitchell et Diane Théorêt; Messieurs Richard Barriault, Ron Harnden, Alex Mawdryk et André Allard.

- b. Membres de l'exécutif 2012-2013 :** Mesdames Dawn Alexandre, Joan Hébert, Renée Chevrefils, Mélanie Deslauriers, Julie Gouin, Micheline Kingsberry et Diane Théorêt; Messieurs André Allard, Richard Barriault, Ron Harnden, Alex Mawdryk et Richard Wragg.

14. Questions diverses des membres

- a. Consultation des propriétaires pour définir le Lac Wentworth comme lac non navigable (sauf pour les moteurs électriques) :** Micheline Kingsberry propose une consultation de tous les propriétaires du lac quant à, entre autres, l'obtention du statut de lac non navigable. Nicole Matte appuie. Cette proposition est rejetée à majorité.
- b. Exutoire du Lac Wentworth.** M. Lachapelle propose une rencontre avec M. Taylor, propriétaire du terrain où se trouve le déversoir du lac, conjointement avec la municipalité, en vue de renaturaliser la sortie du lac. Micheline Kingsberry appuie.
- c. Varia.** Plusieurs autres sujets pertinents ont été abordés. Il ressort de l'assemblée d'aujourd'hui que plus il y aura de membres, et plus ils s'impliqueront, plus l'Association pourra intervenir efficacement pour la protection du Lac Wentworth.

15. Fermeture de l'assemblée

L'assemblée s'est terminée à 11 h 45.